

Beauchamps

Ballet des Fâcheux

MUSIQUE POUR LA COMÉDIE DE MOLIÈRE
(1661)

ORCHESTRE



CENTRE DE
MUSIQUE BAROQUE
Versailles

Pierre
Beauchamps 1631-1705
Ballet des Fâcheux

MUSIQUE POUR LA COMÉDIE DE MOLIÈRE
(1661)

COLLECTION ORCHESTRE
Édition de Matthieu Franchin

Éditions du Centre de musique baroque de Versailles
CAH. 316

Le Centre de musique baroque de Versailles
est subventionné par
le Ministère de la Culture
(Direction générale de la création artistique),
l'Établissement public du musée et du domaine national de Versailles,
le Conseil régional d'Île-de-France,
le Conseil départemental des Yvelines,
la Ville de Versailles,
le Cercle Rameau, cercle des mécènes particuliers et entreprises du CMBV.

Son pôle Recherche est associé au Centre d'études supérieures de la Renaissance
(Unité mixte de recherche 7323, CNRS - Université François-Rabelais de Tours)

© 2021 - Éditions du Centre de musique baroque de Versailles
Collection Orchestre (68) - ISSN : 1954-3352
CMBV — CAH.316 - ISMN : 979-0-56016-316-1
Tous droits d'exécution, de reproduction,
de traduction et d'arrangement réservés
Dépôt légal : décembre 2021

Directeur de publication : Nicolas Bucher
Responsables éditoriaux : Louis Castelain et Julien Dubruque
Éditions fondées par Jean Duron et Jean Lionnet
Gravure : Marc Dormont
Imprimerie : Imprimerie Copie Service (Versailles), décembre 2021
Couverture : conception Polymago

Centre de musique baroque de Versailles
Hôtel des Menus-Plaisirs
22, avenue de Paris
F-78000 Versailles
+33 (0)1 39 20 78 18
boutique@cmbv.com
www.cmbv.fr

Introduction

NOTES BIOGRAPHIQUES

Considéré comme le « meilleur danseur¹ » de son temps, Pierre Beauchamps (1631-1705) est une figure majeure de l'histoire de la danse en France au XVII^e siècle². Né à Paris, en 1631, dans une famille de violonistes et de maîtres à danser (dont plusieurs ont fait carrière au sein des Vingt-quatre violons), il apparaît pour la première fois en tant que danseur dans le *Ballet du dérèglement des passions* en 1648. En 1653, dans le *Ballet royal de la Nuit*, il danse aux côtés de Louis XIV. S'ensuit une carrière prestigieuse, qui le conduit à collaborer à l'ensemble des spectacles de cour créés entre 1653 et 1671. Il s'y fait remarquer dès 1656 comme chorégraphe, avec la mascarade de *La Galanterie du temps*. Ses prestations dans le *Ballet des plaisirs troublés* (1657) et le *Ballet royal d'Alcidiane* (1658) confortent son statut de danseur virtuose, capable de pratiquer tous les genres de la danse : les livrets de spectacle, qui rendent compte de ses rôles dansés, le montrent à l'aise aussi bien dans le registre noble que dans le registre comique et les rôles de caractère. Nommé intendant des ballets du roi, il collabore étroitement avec Molière et Lully à l'élaboration du nouveau genre de la comédie-ballet – genre dont il faut lui attribuer l'invention, puisque c'est lui qui compose la musique et les chorégraphies des *Fâcheux* de Molière en 1661.

Loin de se cantonner à la cour, il mène aussi carrière à la ville. Il met ses talents de chorégraphe au service de la troupe de Molière (1664-1673), des Comédiens Italiens pour *Le Collier de perles* (1672), de la première Académie d'Opéra de Cambert et Perrin pour *Pomone* (1671) et *Les Peines et les plaisirs de l'amour* (1672), sans oublier les collèges de Jésuites, entre 1669 et 1697. Après la mort de Molière en 1673, il rejoint Lully à l'Académie royale de musique, où il travaille d'abord en collaboration avec Dolivet et Desbrosses, puis seul de 1678 à 1687. Absent de l'Académie royale de danse au moment de sa fondation en 1661, il en devient le directeur en 1680, et forme toute une génération d'interprètes. C'est aussi à lui que l'on doit la mise au point du système de notation de la danse dit « Beauchamps-Feuillet ». Il se retire de la scène après la disparition de Lully en 1687, mais on le retrouve encore dansant en soliste à la cour en 1692, pour une reprise de *La Princesse d'Élide*, et en 1701, devant l'ambassadeur d'Espagne, à l'âge de soixante-dix ans, ce qui suscite l'admiration générale pour celui que l'on qualifiait encore, à la fin du siècle, de « premier homme de l'Europe³ » pour la composition des ballets.

Si Beauchamps est avant tout connu comme danseur et chorégraphe⁴, il fut également compositeur, puisqu'il a, à plusieurs reprises dans sa carrière, composé la musique de ses propres ballets. Outre la musique des *Fâcheux*, on dispose de celles du *Collier de perles* et de six ballets pour les collèges jésuites. Ces huit partitions, copiées et transmises par Philidor à la fin du XVII^e siècle⁵, nous rappellent qu'en plus d'être un danseur, chorégraphe, pédagogue et théoricien hors pair, Beauchamps était un musicien accompli.

NOTES HISTORIQUES

La comédie des *Fâcheux* voit le jour le 17 août 1661 au château de Vaux-le-Vicomte, dans le cadre de la fameuse fête organisée par Nicolas Fouquet, alors surintendant des finances, quelques jours à peine avant son arrestation par ordre de Louis XIV. Les relations de cette fête⁶ nous apprennent que *Les Fâcheux* s'inscrivaient dans un ensemble de réjouissances toutes plus spectaculaires les unes que les autres. Créée à la tombée de la nuit, sur un

1. L'expression est empruntée à Loret : « Enfin ce ballet est un champ / Où l'incomparable Beauchamps / Par des merveilleuses souplesses, / Élévations et justesses, / Si hautement capriola, / Qu'il fut proclamé ce jour-là / Par toute la noble assistance, / Pour le meilleur danseur de France. » (*La Muze historique*, éd. Ch.-L. Livet, Paris, Daffis, 1877, t. 2, p. 301, lettre du 17 février 1657).

2. Sur la vie et la carrière de Beauchamps, voir Régine Astier-Kunzle, « Pierre Beauchamps, the Illustrious Unknown Choreographer », *Dance Scope*, VIII/2 (1974), p. 32-42, et IX/1 (1975), p. 31-45 ; « Pierre Beauchamps et les "Ballets de Collège" », *La Recherche en danse*, n° 2/83, p. 45-51 ; John S. Powell, « Pierre Beauchamps, Choreographer to Molière's Troupe du Roy », *Music & Letters*, vol. 76, n° 2, mai 1995, p. 168-186.

3. Nicolas de Blegny, *Le Livre commode contenant les adresses de la ville de Paris, et le trésor des almanachs pour l'année bissextile 1692*, Paris, Veuve de Denis Nion, 1692, p. 73.

4. Trois chorégraphies notées sous le nom de Beauchamps nous sont parvenues : celle d'un rigaudon (FL/Ms17.1/31) pour le bal, et, pour le théâtre, celles d'une sarabande (FL/Ms01.1) et d'une entrée grave (conservée dans une collection privée). Les cotes renvoient au catalogue de Francine Lancelot, *La Belle Danse*, Paris, Van Dieren, 1996.

5. F-Pn RES F-516.

6. Loret, *La Muze historique*, op. cit., t. 3, p. 391-394, lettre du 20 août 1661 ; André Félibien, *Relation des magnificences faites par M. Fouquet à Vaux-le-Vicomte lorsque le roi y alla, le 17 août 1661, et de la somptuosité de ce lieu*, BnF, Réserve des Imprimés, n° 402, f. 714-721 ; Jean de La Fontaine, *Œuvres diverses*, t. 3, Paris, Didot, 1729, p. 296-304, lettre à M. de Maucroix.

Les pages suivantes ne font pas partie de la sélection.

The following pages are not part of the selection.

Introduction

BIOGRAPHICAL NOTES

Pierre Beauchamps (1631–1705) was considered the “best dancer”¹ of his time, and is a major figure in the French dancing world in the seventeenth century.² Beauchamps was born in Paris, in 1631, to a family of violinists and dance masters (including several who were career members of the *Vingt-quatre Violons*). He first appeared as a dancer in 1648 in the *Ballet du dérèglement des passions*. In 1653, he danced alongside Louis XIV in the *Ballet royal de la Nuit*. This début was followed by a prestigious career, one that included his collaborating on all court entertainment, specifically the works performed at court between 1653 and 1671. He began making a name for himself as a choreographer as early as the 1656 masquerade *La Galanterie du temps*. His turns in the *Ballet des plaisirs troublés* (1657) and the *Ballet royal d’Alcidiane* (1658) reinforced his status as a virtuoso dancer, capable of executing all kinds of dance; the performance librettos testify as to his danced roles and show that he was just as comfortable in the noble register as in the comic register and character roles. After being named the King’s Ballet Intendant, he worked closely with Molière and Lully to create a new genre, the *comédie-ballet*, of which he must be recognized as the inventor, since he composed the music and choreography for Molière’s *Les Fâcheux* in 1661.

Far from limiting himself to the court, Beauchamps also had a career in Paris. He lent his choreographic talents to Molière’s troupe (1664–1673), to the Comédiens Italiens for their 1672 *Le Collier de perles*, and to Cambert and Perrin’s first *Académie d’Opéra* for *Pomone* (1671) and *Les Peines et les plaisirs de l’amour* (1672). He also created choreography for the Jesuit colleges between 1669 and 1697. After Molière’s death in 1673, he joined Lully at the *Académie royale de musique*, where he first collaborated with Dolivet and Desbrosses, then worked alone from 1678 to 1687. He was not a part of the *Académie royale de danse* when it was founded in 1661, but he became its director in 1680, then trained a whole generation of dancers. He should also be credited with the refining of what is called the “Beauchamps-Feuillet” dance notation system. He retired from the stage after Lully’s death in 1687, but he appeared as a solo dancer at court in 1692 for the reprisal of *La Princesse d’Élide*, then again in a 1701 performance for the Spanish ambassador, at the age of 70, which elicited much admiration; even at that moment, at the end of the century, he was still being called the “first man in Europe”³ for ballet compositions.

Although Beauchamps is known primarily as a dancer and choreographer,⁴ he was also a composer; at several points in his career, he composed the music for his own ballets. In addition to the music for *Les Fâcheux*, we also have that of *Le Collier de perles* and six ballets for the Jesuit colleges. These eight scores, which Philidor copied and transmitted at the end of the seventeenth century,⁵ are a reminder that Beauchamps was more than an unparalleled dancer, choreographer, educator, and theoretician; he was also an accomplished musician.

HISTORICAL NOTES

The comedy *Les Fâcheux* premiered August 17, 1661 at the Vaux-le-Vicomte château, during the famous party organized by Nicolas Fouquet, when he was the Superintendent of Finances, just days before he was arrested on the orders of Louis XIV. Accounts of this party⁶ reveal that it featured a series of increasingly entertaining

1. The expression is taken from Loret: “And finally, this ballet is a domain/Where the incomparable Beauchamps/Through marvelous flexibility/Lifts and precision/So finely danced the capriole/That he was named that very day/By the entire noble audience/The best dancer in France” (*La Muze historique*, ed. Ch.-L. Livet (Paris: Daffis, 1877), vol. 2, p. 301, February 17, 1657 letter).

2. On Beauchamps’s life and career, see Régine Astier-Kunzle, “Pierre Beauchamps, the Illustrious Unknown Choreographer,” *Dance Scope*, VIII/2 (1974), pp. 32–42, and IX/1 (1975), pp. 31–45; “Pierre Beauchamps et les ‘Ballets de Collège’”, *La Recherche en danse*, no. 2/83, pp. 45–51; John S. Powell, “Pierre Beauchamps, Choreographer to Molière’s Troupe du Roy,” *Music & Letters*, vol. 76, no. 2, May 1995, pp. 168–86.

3. Nicolas de Blegny, *Le Livre commode contenant les adresses de la ville de Paris, et le trésor des almanachs pour l’année bissextile 1692* (Paris: Veuve de Denis Nion, 1692), p. 73.

4. Three choreographies noted with Beauchamps’s name have come down to us: a rigaudon (FL/MS17.1/31) for the ball and, for the theater, a sarabande (FL/MS01.1) and a serious ballet entrée (preserved in a private collection). The classification numbers refer to Francine Lancelot’s catalogue in *La Belle Danse* (Paris: Van Dieren, 1996).

5. F-Pn RES F-516.

6. Loret, *La Muze historique*, op. cit., vol. 3, pp. 391–94, August 20, 1661 letter; André Félibien, *Relation des magnificences faites par M. Fouquet à Vaux-le-Vicomte lorsque le roi y alla, le 17 août 1661, et de la somptuosité de ce lieu*, BnF, Réserve des Imprimés, no. 402, f. 714–21; Jean de La Fontaine, *Œuvres diverses*, vol. 3 (Paris: Didot, 1729), pp. 296–304, letter to M. de Maucroix.

Les pages suivantes ne font pas partie de la sélection.

The following pages are not part of the selection.

BALLET DES FÂCHEUX

Ouverture

[Dessus de violon]

[Hautes-contre de violon]

[Tailles de violon]

[Quintes de violon]

[Basses de violon]

5

[Dvn]

[Hcvn]

[Tvn]

[Qvn]

[Bvn]

9

[Dvn]

[Hcvn]

[Tvn]

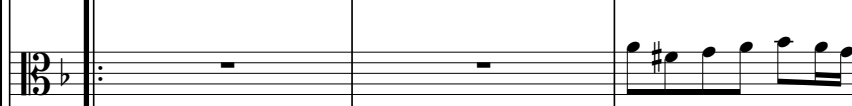
[Qvn]

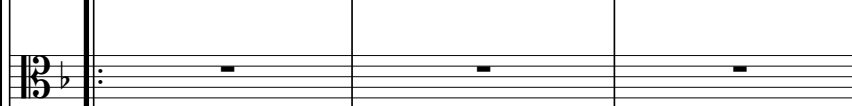
[Bvn]

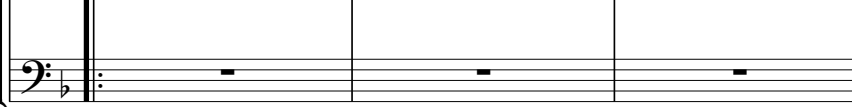
13

[Dvn] 

[Hcvn] 

[Tvn] 

[Qvn] 

[Bvn] 

18

[Dvn] 

[Hcvn] 

[Tvn] 

[Qvn] 

[Bvn] 

23

[Dvn] 

[Hcvn] 

[Tvn] 

[Qvn] 

[Bvn] 

Les pages suivantes ne font pas partie de la sélection.

The following pages are not part of the selection.

... Cherchons à m'excuser avec diligence.

BALLET DU SECOND ACTE

PREMIÈRE ENTRÉE

Des Joueurs de boule arrêtent Érase pour mesurer un coup dont ils sont en dispute. Il se défait d'eux avec peine, et leur laisse danser un pas, composé de toutes les postures qui sont ordinaires à ce jeu.

Les Joueurs de boule

Score for 'Les Joueurs de boule' featuring five violin parts:

- [Dessus de violon]
- [Hautes-contre de violon]
- [Tailles de violon]
- [Quintes de violon]
- [Basses de violon]

The score is in 2/4 time, key of B-flat major. It consists of four measures. The first measure has a fermata over the first note of the top staff. The second measure has a fermata over the first note of the top staff. The third measure has a fermata over the first note of the top staff. The fourth measure has a fermata over the first note of the top staff.

Score for 'Les Joueurs de boule' featuring five violin parts, measures 5 through 8:

- [Dvn]
- [Hcvn]
- [Tvn]
- [Qvn]
- [Bvn]

The score is in 2/4 time, key of B-flat major. It consists of four measures. The first measure has a fermata over the first note of the top staff. The second measure has a fermata over the first note of the top staff. The third measure has a fermata over the first note of the top staff. The fourth measure has a fermata over the first note of the top staff. The score includes first and second endings for the top staff.

Les pages suivantes ne font pas partie de la sélection.

The following pages are not part of the selection.

... Qu'on me fasse sortir ces gredins que voici.

BALLET DU TROISIÈME ACTE

PREMIÈRE ENTRÉE

Des Suisses avec des haliebardes chassent tous les Masques Fâcheux, ...

Les Suisses

[Dessus de violon]

[Hautes-contre de violon]

[Tailles de violon]

[Quintes de violon]

[Basses de violon]

6

[Dvn]

[Hcvn]

[Tvn]

[Qvn]

[Bvn]

11

1. 2.

[Dvn]

[Hcvn]

[Tvn]

[Qvn]

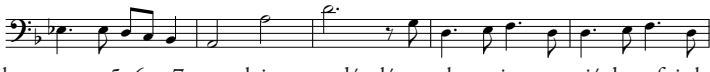
[Bvn]

Les pages suivantes ne font pas partie de la sélection.

The following pages are not part of the selection.

Notes critiques *Critical notes*

Les mesures à **C**, **2** et **♯** sont uniformément divisées en 4 temps.
Bars in C, 2 and ♯ are uniformly divided into 4 beats per bar.

Morceau <i>Piece</i>	Emplacement (mesure.temps) <i>Place (bar.beat)</i>	Partie <i>Part</i>	Commentaire <i>Commentary</i>
Ouverture	13.1-2	[Dvn]	source: <i>la sol la la</i> ; cf. entrées de fugue aux autres parties <i>source: A G A A; cf. fugue entries in the other parts</i>
	41.1	[Qvn]	source: <i>ré/D</i>
Les Sylvains	Titre		source: le titre « les Sylvains » est précédé de l'indication « 1 ^e Entrée. » <i>source: the title "les Silvains" is preceded by the indication "1^e Entrée."</i>
	13.1-2	[Tvn]	source: <i>sol/G</i>
	13.3	[Hcvn]	source: <i>la/A</i>
Deuxième air pour les mêmes	14		source: mesure de deuxième fois réécrite, à l'identique; nous la supprimons <i>source: identical second ending; we have deleted it</i>
Les Joueurs de mail	Titre		source: le copiste a intitulé par erreur cette entrée « 1 ^e Entrée. du 2 ^e Acte » <i>source: the copyist mistakenly entitled this entrée "1^e Entrée. du 2^e Acte"</i>
	5.3	[Tvn]	source: ♯ inutile devant le <i>fa</i> ; nous le supprimons <i>source: useless ♯ before the F; we have deleted it</i>
	5.4	[Hcvn]	source: ♯ erroné devant le <i>si</i> ; nous le supprimons <i>source: erroneous ♯ before the B; we have deleted it</i>
	20.2	[Tvn]	source: <i>la/A</i>
Les Curieux	1.3-4	[Hcvn]	source, premier état: <i>do</i> / <i>source, first state: C</i>
	4.1	[Qvn]	source: <i>la/A</i>
	5-8	[Bvn]	source:  les mesures 5, 6 et 7 sont clairement décalées, et le copiste a copié deux fois la mes. 8 pour compenser; nous les déplaçons aux mes. 6, 7 et 8, et restituons la mes. 5 manquante <i>bars 5, 6 and 7 are obviously shifted, and the copyist copied bar 8 twice in order to compensate for this; we have moved them to bars 6, 7 and 8, and restored the missing bar 5</i>
Les Joueurs de boule	19.3	[Dvn]	source, premier état: <i>ré</i> / <i>source, first state: D</i>
	22		source: la reprise de la deuxième partie n'est indiquée que par un signe de reprise; nous restituons la mesure de deuxième fois <i>source: the repeat of the second part is only indicated by a repeat sign; we have restored a second-ending bar</i>
Les Jardiniers	8.3-4	[Qvn]	source, premier état: <i>si</i> / <i>source, first state: B</i>
Deuxième air	9.3-4	[Qvn]	source, premier état: <i>la</i> / <i>source, first state: A</i>
Les Suisses	17.2	[Bvn]	source, premier état: <i>do</i> / <i>source, first state: C</i>
	22.4	[Bvn]	source, premier état: <i>sol</i> / <i>source, first state: G</i>
Les Bergers	7.1	[Qvn]	source: <i>la/A</i>
	7.3	[Qvn]	source: <i>si♭/B♭</i>
	8.2	[Bvn]	source, premier état: <i>ré mi</i> / <i>source, first state: D E</i>